

2 Éthique en primatologie

L'éthique (ou philosophie morale) est une branche de la philosophie qui traite des concepts de bien et de mal. Elle peut décrire les croyances personnelles ou les règles et directives que nous utilisons pour établir si une conduite est bonne ou mauvaise. Il est de notre devoir d'envisager les conséquences possibles de notre travail et d'atténuer tout risque pour le bien-être et les intérêts de nos animaux d'étude, des participants humains, de l'environnement et des personnes avec lesquelles ou aux côtés desquelles nous travaillons. Nous devons également tenir compte des effets de nos recherches sur notre discipline et sur la société au sens large. Réfléchir aux questions éthiques et peser les impacts positifs et négatifs d'un projet sont essentiels pour prendre des décisions éclairées lors de la planification d'un projet et tout au long d'une étude. Cela peut inclure la décision de ne pas mener une étude ou d'y mettre fin plus tôt que prévu.

Dans ce chapitre, je présente les approches de l'éthique, aborde les exigences légales et les permis de recherche, puis la question de l'éthique du travail avec des primates en captivité et en milieu naturel, et celle de la collecte de spécimens et du travail avec des participants humains. Je décris nos responsabilités éthiques envers l'environnement et les personnes avec lesquelles et aux côtés desquelles nous travaillons. Je souligne l'importance de réfléchir à notre utilisation des médias sociaux et au pouvoir des images, et termine par nos obligations de rendre compte et de diffuser nos résultats.

2.1 Approches de l'éthique

Les approches de l'éthique en recherche comprennent la conformité aux mesures légales, le principe bioéthique de *ne pas nuire*, la justice et la bienveillance. Les scientifiques ont souvent recours à l'analyse coûts-bénéfices ou à l'analyse utilitaire, en se concentrant sur les conséquences du choix d'une option plutôt qu'une autre. Cette approche consiste à déterminer ce à quoi les résultats de notre recherche pourraient aboutir en matière de bénéfices ou de préjudices pour les primates et les autres membres de la communauté.

L'éthique est multiple et complexe. Notre éthique personnelle est le reflet de notre formation et notre expérience. En tant que primatologues, nous sommes censés suivre des directives éthiques et des codes de conduite. Nous travaillons aussi souvent dans des communautés qui peuvent avoir des perspectives éthiques différentes.

Les recommandations et les directives ne peuvent pas couvrir toutes les éventualités, mais elles nous enseignent plutôt comment penser. Les cas éthiques les plus difficiles sont ceux où il y a des conflits entre différents bénéfices. Par exemple, lorsque le bénéfice d'une espèce se heurte à celui d'une autre dans la recherche médicale, lorsque le bénéfice d'une espèce de primate se heurte à celui d'une communauté, ou encore lorsque le bénéfice d'une espèce (en matière de sensibilisation à la conservation) s'oppose à celui des animaux individuels, qui subissent les coûts de l'habituation des animaux sauvages pour le tourisme et la recherche.

2.2 Exigences légales et permis de recherche

Nous avons généralement besoin d'autorisations et de permis pour mener des recherches. Cela inclut les exigences nationales, régionales et institutionnelles. Nous devons comprendre et respecter les exigences légales et réglementations de tous les pays dans le cadre de la recherche transnationale. Si nous ne sommes pas originaires du pays concerné, les collaborateurs locaux peuvent nous aider à comprendre de quelles autorisations nous avons besoin.

L'obtention d'autorisations peut prendre beaucoup de temps et certains chercheurs ne respectent pas l'obligation d'obtenir des autorisations de recherche. Ne les imitez pas. Les organismes de financement peuvent exiger des copies des permis en question avant de transférer des fonds, et les journaux scientifiques exigent une déclaration selon laquelle la recherche qu'ils publient est conforme aux directives éthiques et aux exigences légales de l'institution hôte et du ou des pays dans lesquels la recherche a été effectuée.

Nous avons besoin de permis d'exportation et d'importation pour faire traverser les frontières internationales à des échantillons biologiques d'animaux et de plantes. Ces permis comprennent les documents nationaux des deux pays concernés et les permis CITES, c'est-à-dire la convention internationale sur le commerce des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Nous pouvons également avoir besoin de certifier que les échantillons ne sont pas infectieux.

Certains pays n'autorisent pas l'exportation d'échantillons biologiques. Les collaborateurs du pays hôte peuvent vous conseiller sur ce point dans le cadre de recherches transnationales.

2.3 Travailler avec des primates en captivité

La recherche sur les animaux captifs doit respecter les exigences légales du pays où elle est menée, ainsi que toutes les directives institutionnelles. Considérez

ces exigences comme un minimum et traitez tous les animaux aussi bien que possible. De nombreux pays et institutions exigent que les projets soient examinés et approuvés par des comités de bien-être animal, de soins aux animaux ou d'éthique. Que ce soit le cas ou non, nous devons suivre les directives éthiques pertinentes publiées par des organisations nationales et internationales, telles que l'International Primatological Society et l'Association for the Study of Animal Behaviour/Animal Behavior Society.

Les recommandations pour la recherche sur les animaux captifs sont généralement fondées sur la règle des **3R** (Remplacement, Réduction et Raffinement). Le **remplacement** consiste à remplacer des animaux par des non-animaux pour atteindre les mêmes objectifs. La **réduction** consiste à réduire le nombre d'animaux utilisés au minimum nécessaire pour tester les hypothèses de manière rigoureuse, en choisissant soigneusement la conception de l'étude. Le **raffinement** consiste à concevoir une étude avec soin afin de minimiser la souffrance et les risques pour les animaux. Il s'agit notamment d'utiliser les méthodes les moins invasives possibles, d'utiliser un entraînement par renforcement positif plutôt que par une stimulation aversive, une privation ou une restriction des ressources pour motiver les animaux à participer à l'étude, et de minimiser les perturbations sociales. Consultez le personnel expérimenté en matière de soins aux animaux, qui est familier avec ceux que vous voulez étudier.

Nous abritons de nombreux agents pathogènes qui peuvent être transmis à d'autres primates, notamment dans les cas de diarrhée et de maladies respiratoires. Pour réduire le risque de transmission, portez des gants pour manipuler les animaux, désinfectez tous les appareils avec lesquels les animaux entrent en contact après chaque session de test, veillez à ce que les récompenses alimentaires soient nettoyées de manière appropriée et manipulées avec des gants, et restez à l'écart si vous êtes malade.

La réglementation sur les soins aux animaux couvre également leur acquisition, leur transport, leur hébergement et leurs soins, et ce qu'il advient d'eux à la fin du projet.

2.4 Travailler avec des primates en milieu naturel

Les projets qui impliquent la capture et la manipulation de primates sauvages, leur maintien en captivité, la pose de colliers, le marquage, la collecte d'échantillons biologiques invasifs, la réalisation de procédures chirurgicales (par exemple pour implanter des appareils d'enregistrement), la collecte de spécimens biologiques et la réalisation d'expériences sur le terrain sont soumis aux mêmes réglementations et directives que celles qui concernent les animaux en

captivité. En d'autres termes, ils sont soumis aux 3R. Nous devons soigneusement mettre en balance les avantages pour la science et les coûts pour les animaux et l'écosystème.

Nous étudions généralement les primates parce que nous sommes intéressés par ceux-ci, donc, dans la plupart des cas, nous ne pouvons pas facilement les remplacer par des non-animaux. Nous pouvons cependant remplacer les animaux dans une étude en utilisant des données et des échantillons existants pour atteindre nos objectifs. La réduction est plus facilement applicable : nous devons déterminer avec soin la taille de notre échantillon de manière qu'il soit le plus petit possible pour tester nos hypothèses de manière rigoureuse, en particulier lorsque nous soumettons les animaux, leurs groupes, la population ou l'écosystème à un risque quel qu'il soit. Le raffinement consiste à utiliser le protocole de recherche le moins perturbateur possible pour pouvoir atteindre nos objectifs, minimiser les risques pour les animaux, leurs groupes et la population. Cela implique de ne capturer les animaux que lorsqu'il n'existe pas de moyen moins invasif pour obtenir les informations ou les échantillons biologiques dont nous avons besoin. Par exemple, dans la mesure du possible, nous devons utiliser les caractéristiques phénotypiques pour identifier les animaux plutôt que de les capturer pour les marquer, et utiliser un échantillonnage non invasif plutôt qu'un prélèvement de tissus.

Les espèces menacées d'extinction peuvent être soumises à une législation supplémentaire et nous ne devons pas les mettre en danger, sauf si l'étude présente un avantage clair pour leur conservation.

Si nous avons besoin de capturer des animaux sauvages, nous devons demander conseil auprès de chercheurs et vétérinaires expérimentés dans la capture de primates dans des conditions similaires. Nous devons minimiser le contact direct avec les animaux capturés et utiliser des protocoles validés pour prévenir la transmission de maladies. Nous devons minimiser le stress et la souffrance des animaux dans toutes les procédures et traiter les individus capturés avec soin et respect. Nous devons disposer d'un plan d'action ou d'intervention détaillé au cas où un animal serait blessé et nécessiterait des soins vétérinaires ou une euthanasie. Nous devons recueillir des données sur chaque capture que nous effectuons et les utiliser pour améliorer les protocoles et contribuer aux efforts collectifs visant à améliorer les méthodes de capture des primates. Enfin, nous devons maximiser les informations scientifiques que nous obtenons des animaux capturés en collectant autant de mesures et d'échantillons que possible sans poser de risque supplémentaire à l'animal.

Les demandes auprès de comités d'éthique peuvent ne pas concerner les études non invasives sur les primates. Néanmoins, nous devons soigneusement prendre en compte l'influence de la présence d'observateurs humains, de l'habituation et de